



Groupe communiste et citoyen du 20^e arrondissement

Conseil du 20^e arrondissement du 7 décembre 2024

Vœu relatif à l'ouverture d'un second CMP ou l'agrandissement du CMP des Tourelles de l'APHP

Déposé par Karine Duchauchoi et les élues et élus du groupe Communiste et Citoyen

Considérant que la santé n'est pas une marchandise mais notre bien commun car notre politique de santé doit viser à l'égalité et à l'accessibilité de toutes les habitantes et tous les habitants de l'arrondissement en matière de prévention et de soins ;

Considérant que la santé mentale fait partie intégrante de la santé et qu'il n'y a pas de santé sans santé mentale ;

Considérant qu'après une forte mobilisation de collectifs, de professionnels, d'élus la santé mentale a été déclarée La Grande cause nationale 2025 ;

Considérant les premiers résultats d'Enabee, étude nationale inédite sur le bien-être et la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans en France métropolitaine dont les premiers résultats montrent que 13,0 % des enfants de 6-11 ans scolarisés présentent au moins un trouble probable de santé mentale et que cette prévalence recouvre une diversité de troubles potentiels, de sévérité plus ou moins grande ;

Considérant l'Enquête nationale 2021, en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances, dont les résultats montrent que plus de 50% d'entre eux se plaignent de troubles somatiques et/ou psychologiques de façon récurrente, 24 % des lycéens déclarent des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois, 13 % avoir déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie ;

Considérant qu'aucun enfant suite à des bouleversements dans son existence, n'est à l'abri d'avoir des troubles nous empêchant de faire face à des difficultés normales de la vie et que ces troubles ne sont pas irréversibles ;

Considérant qu'au regard des chiffres les besoins des enfants et des adolescents du 20^e sont importants et en constante augmentation ;

Considérant le cri d'alarme des professionnels de santé que ce soit à l'hôpital ou en consultation et de leur manque de moyens,

Considérant que le 20ème ne dispose que d'un seul Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescent contrairement au 18ème et 19ème à population proche ;

Considérant que le CMP des Tourelles de l'AP-HP a accueilli en 2023, 997 famille et accueille chaque année entre 200 et 350 nouveau patient, le délai d'attente étant de 4 à 5 mois pour un premier rendez-vous ;

Considérant le travail de qualité réalisé par l'équipe pluridisciplinaire de pédopsychiatres, d'orthophonistes, de psychologues ou psychomotriciens...du CMP des Tourelles l'AP-HP ;

Considérant le fort ancrage territorial et la participation active des professionnels du CMP au CLSM, au RESAD, leur création d'une recherche action formation avec la PMI accompagnant ainsi une vingtaine de professionnels à la guidance parentale, les formations dispensées depuis 3 ans dans les écoles maternelles du 20ème ... ;

Considérant que l'agrandissement du CMP des Tourelles permettrait une meilleure prévention et prise en charge des troubles psychiques, actuellement insuffisantes, une amélioration du lien avec d'autres structures comme les écoles ou les services sociaux, une capacité accrue à accueillir les enfants et adolescents, avec des suivis plus réguliers et adaptés à leurs besoins ;

Considérant que l'agrandissement du CMP des Tourelles permettrait la création d'un Centre d'Activités à Temps Partiel (CAPP), d'une unité périnatale, une structure de soins renforcés pour adolescents....

Considérant qu'un projet d'unité mobile petite enfance et de soins renforcés pour adolescents a été déposé auprès de l'ARS,

Considérant qu'à l'heure actuelle le nombre de bureaux est insuffisant, ce qui exige une certaine flexibilité dans l'organisation des lieux ;

Considérant l'ouverture d'un centre de santé municipal porte de Montreuil de plus de 800 m2 ;

Sur proposition de Karine Duchauchoi, les élus et élus du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil du 20ème arrondissement émet le vœu que :

La Ville de Paris engage une discussion très rapidement avec l'APHP sur la possibilité d'agrandissement du CMP des Tourelles avec un second site dans le cadre de la création du nouveau centre de centre de santé municipal de la porte de Montreuil